

# DEMANDE DE COMPOSTEUR

La Communauté d'agglomération du Cotentin, dans le cadre des actions permettant de favoriser la réduction des déchets, vous propose d'acquérir un composteur. Grâce à ce geste, la réduction des déchets résiduels peut s'élever jusqu'à 40kg / an et par habitant.

Deux modèles de composteurs vous sont proposés en fonction de la taille de votre terrain et de la composition de votre foyer.

Si vous souhaitez des informations sur le compostage, contactez l'unité de prévention des déchets et développement du recyclage au 02.33.40.27.61 ou par mail : [prevention.dechets@lecotentin.fr](mailto:prevention.dechets@lecotentin.fr).



Réduire ses déchets dans le Cotentin



NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

☎ : .....

Souhaitez la mise à disposition d'un **COMPOSTEUR INDIVIDUEL** de :

- 400 litres en échange d'une participation financière de 20 €
- 600 litres en échange d'une participation financière de 35 €
- Accessoire permettant de mélanger et d'aérer le compost 25 €



Pour bénéficier d'un composteur à tarif préférentiel, il suffit de remplir la partie basse de ce document et le renvoyer à : [prevention.dechets@lecotentin.fr](mailto:prevention.dechets@lecotentin.fr) ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.

À sa réception, vous serez contactés par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous pour la livraison de votre composteur. Un guide d'utilisation et d'installation vous sera alors remis afin d'obtenir un compost de qualité.

Le paiement ne s'effectue pas lors de la livraison, mais à réception d'un "avis des sommes à payer" de la trésorerie, après la signature d'une charte d'engagement.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de la Communauté d'agglomération du Cotentin et le prestataire SULO, dans le but de traiter votre demande d'acquisition d'un composteur. Vos données personnelles sont conservées pendant le temps nécessaire à la fourniture de notre matériel et services associés et sont destinées à répondre à votre demande d'acquisition de composteur. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.  
Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en adressant un courrier par voie postale à la Commune de Cherbourg-en-Cotentin - Délégué à la Protection des Données - 10, Place Napoléon - 50100 Cherbourg-en-Cotentin ou en envoyant un mail à [dpd@cherbourg.fr](mailto:dpd@cherbourg.fr).

À retourner à l'adresse ci-dessous :

Communauté d'agglomération du Cotentin  
Unité de prévention des déchets et développement du recyclage

8, rue des vindits  
50130 CHERBOURG EN COTENTIN